

Parcours linguistique complémentaire vers le niveau A2 - OFII

Information
fournie par :
Région Grand
Est, missions
Carif-Oref

Date de mise à jour : 28/06/2019 | Identifiant OffreInfo : 01_GE56508

Objectifs, programme, validation de la formation

Objectifs

Exclusivement réservé au public OFII, ce dispositif s'inscrit dans un cadre réglementaire, sous couvert d'un marché public (n° 190001) de 34 lots répartis sur tout le territoire national et ultra marin (hors Mayotte). Conformément au cahier des clauses particulières (CCP) le régissant, chaque organisme de formation linguistique retenu doit proposer aux bénéficiaires, en fonction de leur profil, de leur niveau et de leurs besoins, un parcours de progression linguistique visant l'atteinte du niveau A2 du CECRL et permettant de progresser vers le A2/B1 oral. L'objectif général des parcours est l'acquisition de l'autonomie dans les apprentissages et la maîtrise de la langue française.

Public visé :

- Primo-arrivants signataires d'un CAI/CIR (- Primo-arrivants étrangers ayant vocation à s'installer durablement sur le territoire français, signataires d'un CAI/CIR (Validation : Attestation de suivi de formation

Programme de la formation

Parcours linguistique prescrit aux signataires CIR par l'OFII en lien avec le CECRL pour répondre aux besoins du public en matière d'intégration par la langue. Parcours linguistique de 100 heures proposé aux signataires CIR et validé par l'OFII, en lien avec le CECRL pour répondre aux besoins du public se réclamant des conditions requises pour la délivrance de la carte de résident ou souhaitant continuer leur apprentissage et progresser en français vers le niveau A2. Les parcours se déclinent de la façon suivante :

- Présentiel pour 80 % du temps
- Mise en situation pour 20 % du temps
- Approche numérique inclusive
- Acquisition de compétences communicatives au service de thématiques relevant de la sphère publique, pratique et professionnelle

Validation et sanction

attestation de suivi ou de présence

Type de formation

Non certifiante

Sortie

Métiers visés

Code Rome

Durée, rythme, financement

Modalités pédagogiques

Durée

100 heures en centre, 0 heures en entreprise

Conventionnement : Non

Financier(s)

Etat - Autre

Conditions de prises en charge

Le passage d'examen en vue d'obtenir un diplôme ou une certification est à la charge du bénéficiaire et n'a pas de caractère obligatoire.

Conditions d'accès

Public(s)

Modalités de recrutement et d'admission

Niveau d'entrée : Bac + 5 et plus

Conditions spécifiques et prérequis

Un parcours complémentaire facultatif de 100 h visant le niveau A2 pour tout signataire du CIR (ou CAI < à 5 ans) ayant atteint le niveau A1 et pouvant le justifier.

Modalités d'accès

Lieu de réalisation de l'action

formation entièrement présentielle

Adresse

2 rue du Coëtlosquet

57000 - Metz

Responsable :

Téléphone fixe :

Contactez l'organisme

Contacts

Contact sur la formation

Responsable : Yannick MOISY

Téléphone fixe : 0687907679

fax :

Site web :

Contactez l'organisme

Contactez l'organisme formateur

ALAJI SAS

SIRET: 53897367800153

Responsable : Richard Chevallier

Téléphone fixe : 0383581828

Site web : <http://www.alaji.fr>

Contactez l'organisme

Période prévisibles de déroulement des sessions

du 01/03/2019 au 31/12/2021

débutant le : 01/03/2019

Adresse d'inscription

2 rue du Coëtlosquet

57000 - Metz

Etat du recrutement : Information non disponible

Modalités : Entrées/sorties permanentes

Organisme responsable

ALAJI SAS (SIEGE SOCIAL)

SIRET : 53897367800153

Adresse

6 route de l'Aviation

54600 - Villers-lès-Nancy

Téléphone fixe : 0383581828

Contactez l'organisme